**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 38 (1900)

**Heft:** 17

Artikel: Boutade

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-198141

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 11.12.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

étaient les suivantes: 1º franchise du fief appartenant à la ville; — 2º franchise du halage; — 3º franchise de l'ohmgeld; — 4º franchise des marques de bois à bâtir.

Il est facile de voir par là que LL. EE. cherchaient à encourager le goût du tir chez leurs

sujets du Pays de Vaud.

Un vieux vigneron de Lavaux nous écrivait, il y a une trentaine d'années, de curieux détails sur les tirs de cette époque, et les armes

qui y étaient en usage :

« Il me souvient d'avoir tremblé de tout mon corps, disait-il, derrière les détonations formidables des mousquets de quatre balles à la livre. C'est là que je vis à l'œuvre pour la première fois les fourches d'arquebuses et les fusils à mèche, rouillés et vermoulus des siècles passés, auxquels rien n'était changé que la batterie.

» L'abbaye durait trois jours.

» Ce qui contribua le plus à discréditer le bon vieux mousquet et les arquebuses, ce ne fut ni la balle conique, ni l'américaine, ce fut le tir fédéral de Prilly.

» En pareille fête, arrivèrent à Prilly quelques *gris*, qui n'étaient pas gris, je vous le garantis. Ils arrivèrent sous le stand avec leurs mousquets sans fourches: le règlement vou-

lait que l'on tirât à bras franc.

» Le premier coup fait un carton; deux, trois autres succèdent; chacun est ébahi, mais les marqueurs se fâchent; impossible de tamponner les immenses trous des balles qui traversaient tout; les cibles étaient démolies avec leur cuirasse; les récriminations devinrent générales, et les Lutériens, pour gain de paix, durent échanger l'arquebuse contre la moderne carabine. Dès ce moment, il en fut fait des gris.

"De mauvaises langues prétendirent alors que le mousquet n'encourait cet affront que parce qu'il ne se trouvait pas hors de Lavaux des bras capables de le tenir *en joue*, ni des épaules qui osassent en recevoir le choc ».

On nous assure que quelques-unes des fourches sur lesquelles on appuyait les mousquets ont été conservées aux archives communales de Lutry.

Le tir de Prilly, dont il vient d'être question, et qui eut lieu à la ferme de Prilly en 1819, fut le premier tir en vue duquel on fit appel aux tireurs suisses. On peut donc le considérer comme le premier de nos tirs fédéraux.

Voici ce qu'en disait alors la  ${\it Gazette}$  de  ${\it Lausanne}$  :

Nous sommes autorisés à annoncer que les préparatifs pour le tiragé à la carabine autorisé par le Conseil d'Etat, et qui doit avoir lieu à la ferme de Prilly, près Lausanne, dès le 10 au 15 mai courant inclusivement, se continuent avec la plus grande activité. On est déjà avisé que nombre d'amateurs de nos confédérés se rendront à l'envi à cette réunion, où rien ne sera négligé pour lui donner tout l'agrément dont elle est susceptible.

Quelques jours plus tard, le même journal disait :

Les tireurs suivants ont obtenu les premiers prix au tirage de Prilly, du 40 au 45 courant: M. Blanchet, de Lutry, celui de la cible verte; M. Nicollier, des Ormonts, celui de la cible rouge; M. Perroux, de Palézieux, celui de la cible jaune; M. Schlitter, de Berne, celui de la cible tournante.

En 1824, se fonda la Société suisse des carabiniers, et le *tir fédéral* fut régulièrement institué. Il se fit cette année-là à Aarau; puis à Bâle, en 1827; à Genève, en 1828; à Fribourg, en 1829; à Berne, en 1830; à Lucerne, en 1832; à Zurich, en 1834; à Lausanne, en 1836.

L. M. (A suivre.)

# Souvenir de l'ancienne poudrière d'Ouchy.

Tous les vieux Lausannois — et il n'y a pas même besoin qu'ils soient très vieux — se rappellent la fameuse *poudrière* qu'on voyait autrefois au bord de la route d'Ouchy, à droite en descendant, au-dessous de la campagne du Jordil.

Dieu seul sait la peur qu'avaient nombre de personnes, et tout particulièrement les enfants, lorsqu'ils devaient passer en cet endroit, alors solitaire, où le petit bâtiment de la poudrière, garni de paratonnerres, semblait menacer le voisinage.

Et ce qu'on ignorait, c'est que, généralement, la poudrière d'Ouchy était complétement dépourvue de toute provision de poudre. Cependant, durant la guerre du Sonderbund, on y en avait mis une assez grande quantité. Aussi la force militaire d'Ouchy était-elle

Aussi la force militaire d'Ouchy était-elle chargée d'entretenir un poste sur la grande route. La sentinelle, l'arme au bras, avait pour consigne d'empêcher les passants de fumer.

Un jour, survint un groupe de Lausannois, dont plusieurs avaient la pipe à la bouche.

Le factionnaire, c'était, je crois, un nommé Perrin, dit *Ma-ka-ka*, que les vieux d'Ouchy ont bien connu, leur crie:

— Hé! là-bas, vous, ôtez-voir votre pipe! Pas de réponse.

— Otez-voir vo!re pipe que je vous dis! Les fumeurs continuent en gardant un silence méprisant.

Alors l'indignation du défenseur de la patrie

— Si vous ne posez pas votre pipe, moi je pose mon fusil, et je vous f... des pierres.

Le Lausanne-Signal. — Le succès du Lausanne-Signal, dont nous n'avons du reste jamais douté, est maintenant assuré. Dimanche dernier, il n'a pas transporté moins de 3403 voyageurs. On voit donc, avec plaisir, qu'on apprécie de plus en plus les services incontestables et les nombreux agréments que procure à la population lausannoise et aux étrangers qui nous visitent, cette charmante voie ferrée, qui, en quelques minutes, nous met en communication avec un site enchanteur, des ombrages superbes, des promenades variées, et dont on ne se lasse jamais.

### Quand on est séparâ dè bins.

Vo sédè coumeint cein va quand on est marià :

S'on est dâi pourro diabllio, âo bin qu'on séyè à la tserdza dè la coumouna, n'ia onco rein à derè, la coumouna vo fà on *tant* et vo poidès vivrè coumeint clliào bons vilho rentiers que vont medzi lào St-Frusquien, coumeint diont, dein clliào z'hôtels que l'ont pertsi amont pè su Metrux.

Mâ, s'on a oquie, et s'on a zu lo bounheu d'acrotsi la felhie ao syndico, cllia à l'assesseu, aobin feinameint cllia ao secrétéro, poru que l'aussai oquie, tant mi! et se la grachaose est onco galéza, va bin! Et l'est bin lo diabllio que cein n'aule pas dein lo ménadzo!

Mâ, se l'homme cauchenè, fa dài dettes decè, delè, et que n'aussé rein dè son côté, la poura fenna est bin à plliendrè, kâ, coumeint no desài l'autro dzo l'assesseu, l'hommo a tot parai lo drai ài recoltés, âi z'intérêts, enfin quiet a tot cein que vint su lo bin de sa fenna.

Et quand l'hommo ne sà pas dè quin côté sè reveri, lè protiureu et autrè dzeins dè cllia sorta sàvont prào ïo poivont sè veri po lè beliets que l'homme a cauchenà, àobin po oquiè d'autre et vo dépelhiont on gaillà coumeint la grâla dévant lè veneindzès.

Coumeint vo z'è de, la pourra fenna est bin à

pllieindre et quand se n'hommo fa dinse et que l'est prêt à fére lo botetiu, le démande cein qu'on l'ai dit la séparachon de bins, po fére botsi ce commerce.

Et quand l'a z'ua, la fenna pâo sè passâ dè se n'hommo, sâi po eimprontà, sâi po atsetà quiet que sai, et se le vâo signi dài beliets dein lè banquiès, le pâo férè, sein que se n'hommo n'aussè rein à repipà.

Et cein que l'hommo avâi du dévant l'est po son compto, et, n'ia rein dè pe justo avouè dâi gaillà dè cllia sorta. Et la fenna pâo envouyi sè grattà lè protiureu avoué lào barres et lào subastachons su son bin.

Baguenet étâi on gaillà dè cllia sorta, que recédiai dâi mandats ti lè dzo; l'ein avâi tant que l'arâi zu dè quie tapessi son pailo avoué; mâ lo protiureu lo pacheintàvè on bocon, po cein que cheintâi que y'avâi oquiè à moodrè su lo bin dè sa fenna.

Mà, on iadzo que la Rosette eût zu sa sépachon, n'iavài perein mèche, et clliâo qu'ont volliu barrâ lè récoltès ein ont étâ po lâo frais.

Ora, est-te pè veindzancè, âobin ne sé quiet? mâ tantiâ qu'on dzo, vouaiquie la grandze à Baguenet que preind fu.

Baguenet étal tot bounament à la fenêtra que tourdzive son crouyon (faut bin derè que l'avâi gardâ onna deint contre sa fenna, du que l'avâi démandâ sa séparachon de bins).

Adon on municipau, qu'étâi cheffe dâi pompes ve clliâo cllianmès et tota cllia foumaire que saillessai du dezo lè tiolès, lâi criè:

- Allein! allein! Baguenet, ne vai-tou pas

que l'âi a lo fu à ta grandze.

— M'ein fotto pas mau, l'ài répond l'autro, allà cein derè à ma fenna, ora que l'a sa séparachon dè bins! n'é perein à derè perquie.

. Et tappè son crouyon su lo montant dè la fenètra et rebourrè sa pipa!

#### Boutade.

Un monsieur, chauve comme un œuf, importune l'enfant de la maison en lui disant constamment:

- Fais donc ceci !... fais donc cela !...

Impatienté, l'enfant l'interrompt brusquement en s'écriant :

- Fais donc ca, toi!

Et il se passe la main dans les cheveux.

- REGION

THÉATRE. — Les trois représentations populaires de cette semaine ont eu grand succès. Il fait bon, à certaines occasions, être du peuple. Combien revendiquent cette qualité — très honorable, d'ailleurs — pour s'offrir l'opérette, à prix réduit. Aussi le peuple qui accourt aux représentations populaires, n'est-il pas celui qu'on pense. Il est vrai qu'au théâtre, on ne voit pas souvent le monde comme il est.

Demain, dimanche, à 8 heures, **La Mascotte,** opérette en 3 actes, d'Audran.

La rédaction: L. Monnet et V. Favrat.

On s'abonne au

## CONTEUR VAUDOIS

dès le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.

Les nouveaux abonnés reçoivent gratuitement
les numéros du mois précédant la date de leur
abonnement.

Prix: Suisse, 1 an, fr. 4,50; 6 mois, fr. 2,50.
Bureau du Conteur: Rue Pépinet, 3.
Annonces: Agence Haasenstein et Vogler.

Le docteur DUCHESNE, de Paris, écrit: « Décidément, les Pilules hématogènes du docteur Vindevogel sont pour moi le médicament par excellence dans toutes les convalescences. Lors d'une épidémie d'influenza je me suis toujours parfaitement trouvé de les avoir employées; les résultats escomptés ont toujours été rapides et m'ont donné complète satisfaction ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.